

Procès-verbal

PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: Mercredi 6 juin 2018

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.

Guy Coisman, directeur

M^{mes}

Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire

Hélène Giguère, enseignante

Patricia Van Melle, enseignante

Paule Choquette, enseignante

Imane Allam, parent d'élève

Marilyn Bourgeois, parent d'élève

Julie Delisle, parent d'élève

Léonie Houle-Parent, parent d'élève

Absents-es :

Billy Boudreault, parent d'élève

Pierre Boulanger, représentant de la communauté

Catherine Dupuis, psychoéducatrice

Stéphanie Desaulniers, parent d'élève

Adeline Rognon, parent d'élève

Julie Lachance, secrétaire d'école

Prise de notes : Marielyne Bourgeois, parent

Animation : Guy Coisman, directeur

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Allam propose.

M^{me} Bourgeois seconde.

Plusieurs parents sont présents pour manifester leurs inquiétudes face à l'instauration du programme d'éducation à la sexualité. Mme Allam propose donc de les écouter en premier afin de pouvoir les libérer pour le reste du CÉ, proposition appuyée par Mme Houle-Parent.

Mme Houle-Parent propose d'ajouter un point sur la gestion de la page Facebook de Parents de JBM.

Mme Bourgeois propose d'ajouter un point sur la surveillance dans la cour d'école par le service de garde.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 3 MAI 2018

M^{me} Allam propose.

M^{me} Bourgeois seconde.

3. SUVI AU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2018

Suite à la demande du CÉ que les parents puissent assister au spectacle de talents des élèves, Hélène a fait suivre la demande au conseil étudiant. Les élèves du conseil ont consenti à ce que les parents dont les enfants participent soient invités.

4. MOT DE LA DIRECTION

- **Nouvelle de JBM**

La journée de plantation dans la cour s'est très bien passée.

- **La Tablée des chefs**

M. Coisman a fait parvenir à M. Archambault de la Tablée des chefs les plans et devis pour la possibilité de construire une cuisine à l'école Jean-Baptiste-Meilleur. Un rendez-vous est prévu le 9 juillet 2018. Le programme culinaire permettrait d'offrir des ateliers de cuisine en plus d'aider les élèves et leurs familles en difficulté.

- **Budget pro-forma**

Le budget pro-forma est expliqué aux membres du C.É. La direction résume la situation en chiffrant la différence entre cette année et l'année prochaine par l'ajout de services aux élèves soit, une journée par semaine d'éducation spécialisée, une journée d'aide-conciergerie ainsi qu'une journée d'orthophonie. Le pro forma est donc l'adoption est proposée par Mme Bourgeois et appuyée par Mme Delisle.

Le budget pro-forma est donc adopté à l'unanimité

- **Code de vie**

Mme Allam propose de mettre une introduction et de questionner les parents sur leurs valeurs. Elle souhaite que l'on reformule de façon positive et qu'on explique les raisons de chaque règle.

Mme Delisle et Mme Houle-Parent proposent d'enlever les points 3, 4 et 5 de la section Respect de soi et des autres, dans l'optique d'éviter une discrimination basée sur le genre. Mme Delisle demande le vote pour l'adoption du code de vie. Compte tenu du vote : 2 votes pour et 2 votes contre et trois abstentions.

- **Liste d'effets scolaires**

La liste d'effets scolaires est acceptée, en considérant que le prix ne pourrait que diminuer.

5. Service de garde

Tout va bien au service de garde en ce moment. Pour les enfants qui ne viendront pas au service de garde, il y aura de la surveillance dans la cour d'école à partir de 7h55. Mme Allam propose à partir de 7h50 pour éviter les batailles. M. Coisman explique qu'en fin d'année il est impossible de modifier les horaires de surveillance.

6. Divers

- **Page Facebook Parents de JBM**

Mme Houle-Parent fait part de son inquiétude face aux fausses informations ainsi qu'aux opinions politiques qui sont exprimées sur la page Parents de JBM. Elle s'inquiète que les parents qui suivent la page attribuent de tels propos à l'administration de l'école.

Mme Giguère est surprise de constater qu'une page au nom de parents JBM au pluriel soit gérée par une seule personne en l'occurrence Mme Allam et non pas par un groupe de parent.

Mme Allam refuse de parler de la page qu'elle administre parce que, selon elle, il s'agit d'une page personnelle sur laquelle elle n'a pas de compte à rendre.

Nous lui demandons s'il serait possible de modérer ses propos et d'indiquer sur la page qu'il s'agit d'une page personnelle et non d'une page officielle, ce à quoi elle répond que les gens à qui la page déplaît

n'ont qu'à se désabonner. Elle dit qu'elle refuse d'en parler plus longtemps.

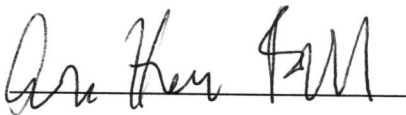
M. Coisman informe les membres du C.É. qu'il appellera le contentieux de la CSDM.

- Surveillance au service de garde

Mme Bourgeois propose qu'on mette des parasols à la disposition des éducatrices qui surveillent dans la cour d'école, puisqu'elles ne peuvent pas se mettre à l'ombre. M Coisman nous dit que l'école achètera des parasols et qu'elle en remettra aux éducatrices le plus vite possible.

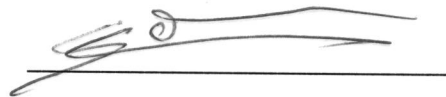
7. Levée de l'assemblée 21h10

La présidente,



Léonie Houle-Parent

Le directeur,



Guy Coisman